



**AXIS-CONSEILS
RHÔNE-ALPES**
AMÉNAGEMENT & MAÎTRISE D'ŒUVRE
GÉOMÈTRES-EXPERTS

Géomètres-Experts Associés
Philippe RENAUD
Paul SAINT-RAMOND

Siège social :

Parc technologique - Créathèque 1
Route de Sandrans
01990 SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS
Tél: 04 74 50 08 14
Fax: 04 74 50 21 66
E-mail: st-trivier@axis-conseils-ra.com

Bureau secondaire :

3 rue du Docteur Nodet
01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél: 04 74 21 20 26
Fax: 04 74 50 21 66
E-mail: bourg@axis-conseils-ra.com



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALOISEUR-GARANTIR
Ordre des Géomètres-Expert
n° 2011C200004

Département de l'Ain

Commune de BAGE-DOMMARTIN

Lotissement "Chamerlant"

Autorisé le 21/07/2020 - PA n°001 025 20 D0001

PLAN DE VENTE LOT n°24 - 682 m²

Section F - parcelle n°2892

La surface utile de plancher sera attribuée par un certificat de l'aménageur
Niveau NGF minimum obligatoire (10cm/voirie) du plancher inférieur habitable des constructions : 211.18 m
Côte définie par rapport au projet de voirie à vérifier après réalisation des travaux



Echelle : 1/200

Rattachement planimétrique : RGF93 - CC46
Rattachement altimétrique : NGF/IGN69

06/11/2020	A	Plan de vente
22/02/2021	B	Plan de vente avec réseaux
10-28/01/2022	C	Plan de vente (1ère tranche bornée) et numérotation définitive
29/09/2022	D	Plan de vente (2ème tranche bornée)

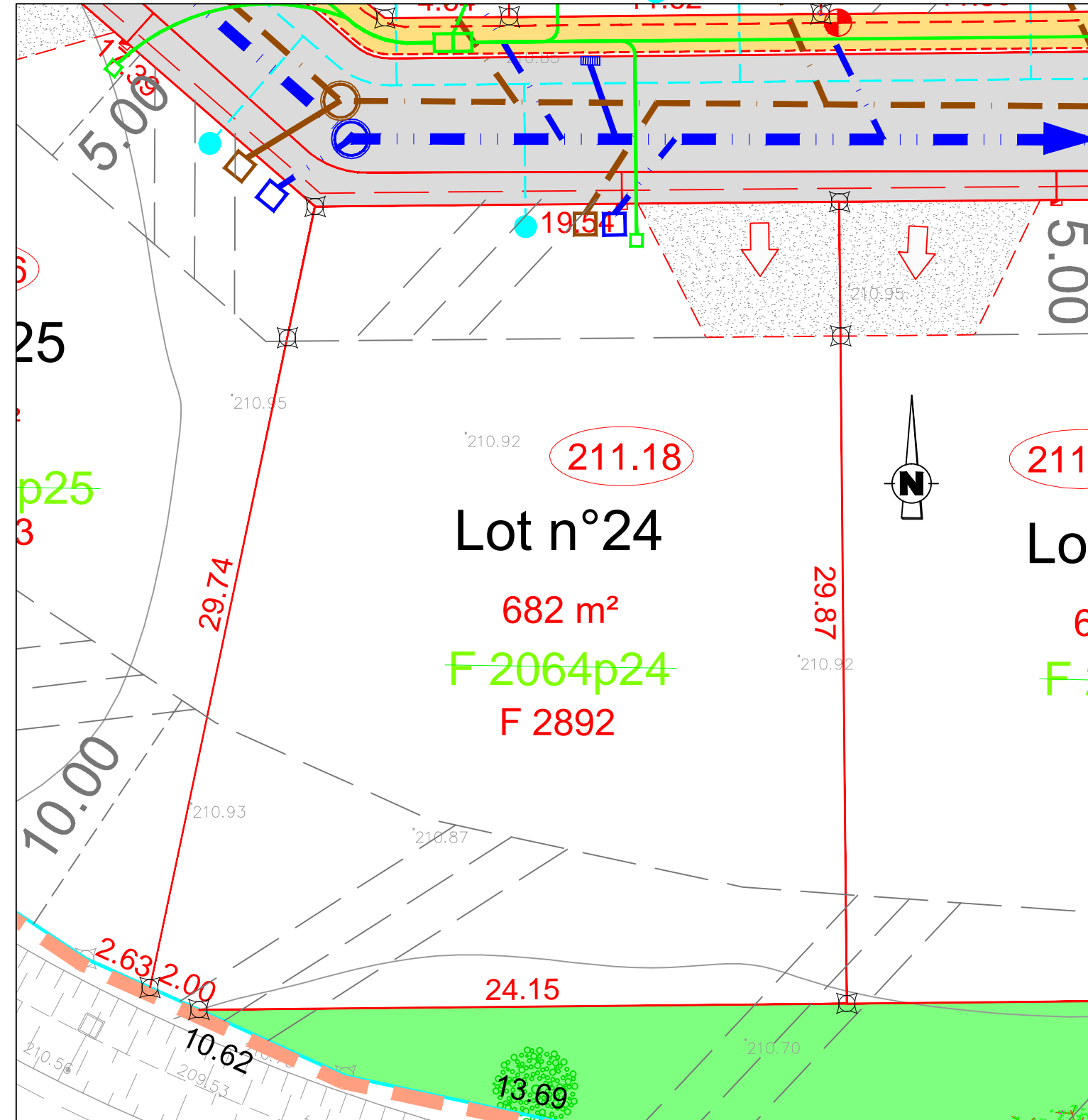
Référence affaire : 642377/CR

Fichier : 642377-PLAN DE VENTE DES LOTS-indD.dwg



Légende

- 210.98 Z cote dalle minimale du logement
- Périmètre du lotissement
- Limite de lot
- Limite de parcelle
- Arbres à haute tige
- Candélabre
- Borne
- Bassin
- Chaussée - revêtement enrobé
- Trottoir - revêtement enrobé
- Espace vert (pelouse)
- Eaux usées - Tabouret de branchement
- Eaux pluviales - Tabouret de branchement
- Téléphone - Regard de branchement
- Téléphone - Chambre de tirage
- Coffret branchement électrique
- Tabouret AEP
- portail
- Accès privatif à empierrer
- Zone non aedificandi



Nota : Les points altimétriques correspondent à l'état du terrain avant tous travaux de terrassement.
La position des réseaux est donnée à titre indicatif. Elle sera définitive après réalisation du récolement des travaux.
La surface et la cotation des lots sont provisoires. Elles deviendront définitives suite au bornage après travaux.